



Assemblée générale

Distr. générale
7 mai 2007
Français
Original : espagnol

Soixante et unième session

Point 106 b) de l'ordre du jour

Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations : nomination de membres du Comité des contributions

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Diego **Simancas** (Mexique)

1. La recommandation antérieure de la Cinquième Commission à l'Assemblée générale au titre du point 106 b) de l'ordre du jour figure dans le rapport de la Commission publié sous la cote A/61/102/Add.1.
2. À sa 47^e séance, le 7 mai 2007, la Cinquième Commission a examiné une note du Secrétaire général (A/61/102/Add.1) relative à un poste devenu vacant au Comité des contributions comme suite à la démission de M^{me} Sujata Ghorai (Allemagne). Par cette note, la Cinquième Commission a été informée que le Gouvernement allemand avait proposé la candidature de M. Thomas Thomma, qui avait rencontré l'agrément du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, pour pourvoir le siège de M^{me} Ghorai jusqu'à la fin de son mandat, qui vient à expiration le 31 décembre 2008.
3. À la même séance, la Commission a décidé, par acclamation, de recommander la nomination de M. Thomas Thomma comme membre du Comité des contributions pour un mandat prenant effet le ____ ____ 2007¹ et venant à expiration le 31 décembre 2008 (voir par. 4).

Recommandation de la Cinquième Commission

4. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale de nommer M. Thomas Thomma (Allemagne) membre du Comité des contributions pour un mandat prenant effet le ____ ____ 2007¹ et venant à expiration le 31 décembre 2008.

¹ Date de l'adoption de la décision de l'Assemblée générale.

